

ASSOCIATION FONCIERE DE HAGENBACH

Mairie
46 rue de Delle
Hagenbach
68210

PROCES-VERBAL DE LA 51^e REUNION

DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Sur convocation de son président, le bureau de l'Association Foncière s'est réuni en Mairie le

23 avril 2015 à 20 heures 30

Sont présents, sous la Présidence de M. Claude MARTIN, Président de l'A.F.H. :

- **TITULAIRES** : MM. Georges ZINK, Hubert REIN, Philippe REIN, Guy BACH, Maire,
- **SUPPLEANTS** : M. René MEYER,

Assiste également :

- M. Jean-Jacques GEBEL, secrétaire

Sont excusés :

- M. le délégué de la DDA
- M. le Percepteur de Dannemarie
- MM. Raymond GOEPFERT, Pierre MARX, Frédéric ZINK, Philippe MARTIN

Absent : Thierry MARX

L'ORDRE DU JOUR

1. Lecture du PV de la dernière réunion
2. Approbation des comptes de gestion et administratif.
3. Budget.
4. Travaux exécutés.
5. Travaux à exécuter.
6. Divers.

1.- PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le procès-verbal de la réunion du Bureau du 16 avril 2014 n'appelle pas d'observation et est adopté.

2.- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014

Les comptes, accusant un excédent de fonctionnement de 10 016.67 € et un excédent en investissement de 0 ,10 € soit un résultat cumulé de 10 016.77 € sont approuvés par le bureau.

4.- BUDGET 2015

- 3.1- L'indemnité de secrétariat est fixée à 340.00 €
- 3.2- Le taux de cotisation est de 10 € par hectare.
La recette totale du rôle sera d'environ 2 600.00 €
- 3.3- Un crédit de 19 158.89 € est disponible pour l'entretien.
- 3.4- Le budget est voté en équilibre de recettes et de dépenses à :
- section de fonctionnement : 12 616.67 €
- section d'investissement : 0.10 €
- 3.5- La location d'un tracteur est fixée à 25 € de l'heure
- 3.6- Le taux de cotisation est fixé à 10 € par hectare pour 2015 et 2016.

5.- AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014

- . excédent cumulé à affecter : 10 016.67 €
. affectation en réserve R 1068 en investissement : 0.00 €
. report en fonctionnement en R 002 : 10 016.67 €

6.- TRAVAUX EXECUTES et EN COURS

- Travaux de débroussaillage et de broyage pour 240 € ttc
- Broyage, dessouchage et création de fossé le long de la forêt pour 2560.20 € TTC

7.- TRAVAUX A EXECUTER

- Chemin derrière la Forêt « Hinterwaldweg » : pose d'un drain agricole et exutoire dans le fossé pour 3828.00 € TTC

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

Hagenbach, le 23 avril 2015

Le Président :